

PEMBROKE

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE

RAPPORT INTERMEDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 JUIN 2024

Date de Formation
11 DÉCEMBRE, 1984

ÉQUIPE DE GESTION DE PORTEFEUILLE
CANSO INVESTMENT COUNSEL LTD.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non ses états financiers intermédiaires ou annuels complets. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels du Fonds en communiquant avec nous par téléphone au 1 800 668-7383 ou par la poste, au 150, rue King Ouest, bureau 1210, Toronto (Ontario) M5H 1J9 ou en visitant notre site Web au www.pml.ca ou le site de SEDAR au www.sedar.com. Les porteurs de parts peuvent également nous contacter par l'un ou l'autre de ces moyens (sauf sur le site SEDAR) pour demander les renseignements trimestriels de portefeuille du fonds. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration et le dossier de vote par procuration.

Objectif et stratégies de placement

Fonds d'obligations canadien Pembroke (le « Fonds ») vise à procurer aux investisseurs un haut niveau de revenu et une appréciation du capital tout en le préservant en investissant surtout dans des obligations, des débentures et d'autres instruments de créance de gouvernements et de sociétés canadiens et étrangers. Pour atteindre l'objectif de placement du Fonds, nous investissons essentiellement dans des obligations de haute qualité de sociétés canadiennes et étrangères et dans des obligations fédérales.

Risque

Le risque global du Fonds est présenté dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant influencer le niveau global du risque associé à un placement dans le Fonds n'a été apporté pendant la période. Le Fonds convient aux investisseurs qui veulent dégager un revenu élevé et une appréciation du capital tout en le préservant et qui ont un seuil de tolérance faible à l'égard du risque. Canso Investment Counsel Ltd. (« Canso ») est le gestionnaire de portefeuille du Fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois close le 30 juin 2024, le Fonds a enregistré un rendement de 0,20 %. En comparaison, l'indice de référence du Fonds, l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada, a enregistré un rendement de -0,38 % pour la même période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a enregistré un rendement de 7,21 % comparé à 6,69 % pour l'indice de référence.

Le Fonds a surpassé son indice de référence depuis le début de l'année. Son allocation aux obligations à recours limité (« ORL »), qui ne font pas partie de l'indice de référence, a été à l'origine de la performance, les primes de risque s'étant resserrées. Certaines émissions étrangères, telles que TWDC, qui est exclue de la référence, ont bénéficié du resserrement des écarts et ont contribué à la surperformance. La faible durée du Fonds par rapport à l'indice de référence et la sous-pondération des émissions à long terme ont également contribué à la surperformance.

La position du Fonds dans un ORL émis par Great West Life a été à l'origine de la performance, compte tenu du resserrement des écarts de 215 points de base et de la hausse du titre depuis le début de l'année. La durée relativement courte du fonds et sa sous-pondération en obligations à long terme ont également contribué à la performance, les rendements ayant augmenté dans la partie longue de la courbe. Les émissions à court terme de TWDC, Toyota et Honda ont bénéficié du resserrement des écarts au cours de la période et ont contribué de manière notable à la performance.

La déception causée par la hausse des taux d'intérêt au premier trimestre a commencé à s'inverser au deuxième trimestre. Les investisseurs ont accueilli favorablement la modération de l'inflation et du marché du travail aux États-Unis, sans que l'économie ne perde beaucoup de son élan. Les bénéfices des entreprises sont raisonnables et l'essor de l'intelligence artificielle est source de gains pour les investisseurs. Contrairement à la Réserve fédérale américaine, la Banque centrale européenne et la Banque du Canada ont réduit leurs taux d'intérêt au cours du trimestre.

Lors de sa réunion de juin, la Fed a maintenu inchangé le taux des fonds fédéraux, qui reste compris entre 5,25 % et 5,5 %. La banque a reconnu que l'activité économique s'est développée solidement et que les gains d'emplois ont été importants. Le taux de chômage est faible et, bien que l'inflation ait diminué au cours de l'année écoulée, elle reste supérieure à l'objectif fixé.

La Banque du Canada (BdC) a réduit son indice de référence à 4,75 %, la première baisse en plus de quatre ans. La banque centrale a pris cette décision en raison du ralentissement de la croissance économique et du rythme de l'emploi. D'autres mesures de l'activité économique, à savoir la croissance de la consommation, l'investissement des entreprises et les transactions immobilières, restent solides. L'inflation a diminué mais reste bien supérieure à l'objectif de la Banque centrale. En outre, l'inflation des prix des logements et les pressions salariales restent élevées.

Au 30 juin 2024, la valeur liquidative totale du Fonds était de 42,6 M\$ comparativement à 29,3 M\$ au 31 décembre 2023. La position de trésorerie représentait 0,73 % de la valeur liquidative. Le nombre de parts en circulation du Fonds au 30 juin 2024 était de 3,7 millions comparativement à 2,5 millions au 31 décembre 2023.

Au 30 juin 2024, la plus-value latente des placements se chiffrait à -1,6 M\$ par rapport à -1,2 M\$ au 31 décembre 2023, ce qui a entraîné une baisse de la plus-value latente des placements de 0,4 M\$. Les pertes nettes réalisées à la vente de placements du Fonds au cours de la période étaient de 8 054 \$.

Frais et charges

Durant la période de six mois, le Fonds a payé des charges d'exploitation totalisant 58 641 \$. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour les porteurs de parts était 0,29 %. Aucuns honoraires de gestion ne sont imputés au Fonds depuis le 1^{er} janvier 2018 car les frais de gestion sont imputés directement aux porteurs de parts à l'extérieur du Fonds. Se reporter à la section Honoraires de gestion pour plus de détails.

Opérations des porteurs de parts

Durant la période de six mois, le Fonds a inscrit une entrée de capitaux de 17,3 M\$ en raison des souscriptions et une sortie de capitaux de 3,5 M\$ à la suite des rachats.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE

Transactions entre parties liées

Gestion privée de placement Pembroke (« GPPP ») est le Gestionnaire du Fonds. Le Gestionnaire du Fonds s'acquitte de la gestion courante des affaires et des opérations du Fonds. Les honoraires versés au Gestionnaire du Fonds à cet égard apparaissent dans la section « Honoraires de gestion » de ce rapport. Ces transactions entre parties liées se déroulent dans le cours normal des activités et sont mesurées selon la valeur d'échange, qui représente la somme en contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Événements récents**Perspectives**

À l'avenir, le Fonds continue de maintenir une position importante en obligations du Canada à escompte à court terme, qui peut être utilisée pour tirer parti des futures occasions de crédit. Le Fonds entame le troisième trimestre 2024 avec un rendement sain de 4,6 % et une durée de 6,7 ans, ce qui reste légèrement inférieur à l'indice de référence.

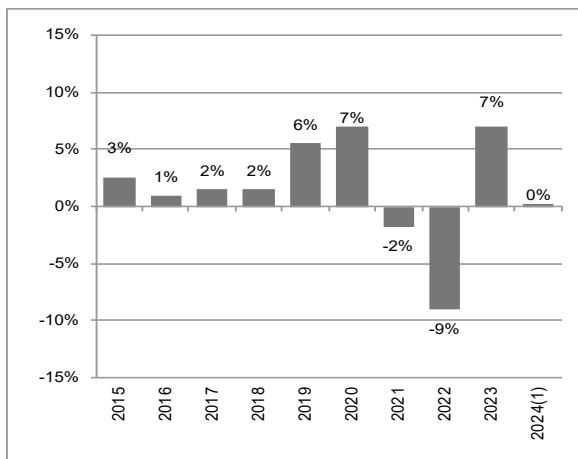
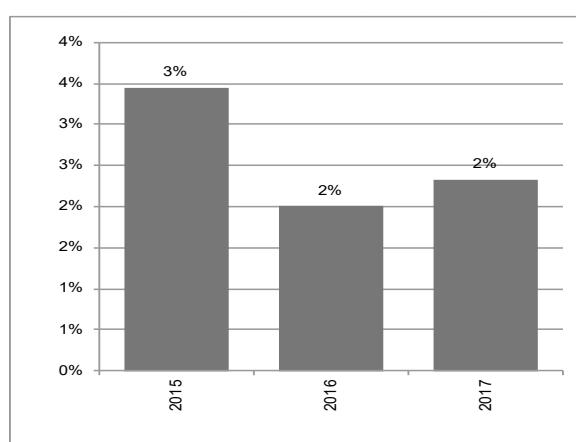
Rendement passé

Les taux de rendement indiqués correspondent au total des rendements annuels composés historiques compte tenu des variations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, les frais de rachat, les frais de distribution ou les autres charges facultatives qui viendraient réduire ce rendement. Les placements dans les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur peut augmenter ou diminuer et leur rendement passé ne donne pas forcément une indication du rendement futur.

Les chiffres de rendement du Fonds supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts additionnelles du Fonds. Si vous détenez des parts du Fonds hors d'un régime enregistré, les revenus et les gains en capital qui vous sont versés augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'ils vous soient versés en liquide ou réinvestis dans des parts additionnelles. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Ainsi, vos gains en capital diminuent ou votre perte en capital augmente lors d'un rachat subséquent par le Fonds, de sorte que ce montant n'est plus imposé entre vos mains. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendement d'un exercice à l'autre

Les graphiques à bandes présentent le rendement du Fonds pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation du rendement du Fonds d'un exercice à l'autre. Les graphiques à bandes présentent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, à la fin de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Les pourcentages indiqués ont été arrondis au nombre entier le plus proche en raison de contraintes d'espace.

Catégorie A**Catégorie O⁽³⁾**

(1) Période de six mois se terminant le 30 juin 2024

(2) Depuis le 1^{er} janvier 2018, les honoraires de gestion sont imputés aux porteurs de parts en fonction de leur actif sous gestion, et le rendement du Fonds est présenté après déduction des coûts de transaction et de tous les autres frais, à l'**exclusion** des honoraires de gestion et des taxes applicables. Avant le 1^{er} janvier 2018, le rendement du Fonds était présenté après déduction des coûts de transaction et de tous les autres frais, **inclus** les honoraires de gestion et les taxes applicables. Veuillez vous reporter à la section Honoraires de gestion pour plus de détails sur ce changement.

(3) Depuis le 31 janvier 2018, il n'y a pas de données sur le rendement pour les parts de catégorie O car celles-ci ne sont plus distribuées.

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE

Aperçu du portefeuille

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations de portefeuille du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

Portefeuille par segment de marché	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Sociétés canadiennes	47,36
Placements privés canadiens	16,75
Émetteurs gouvernementaux canadiens ou émetteurs liés à un gouvernement canadien	15,70
Sociétés étrangères	14,50
Émetteurs gouvernementaux étrangers ou émetteurs étrangers liés à un gouvernement	3,45
Obligations - Adossées à des actifs ou à des créances hypothécaires	1,45
Obligations à zéro coupon	0,13
Trésorerie	0,73
Autre actifs net à court terme	(0,07)
Total	100,00

Obligations par cote de crédit	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
AAA	39,37%
AA	12,41%
A	44,80%
BBB	2,75%
Total	99,33%

Les 25 positions principales

Société	Taux du coupon	Échéance	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
1 Canadian Government Bond	0,500%	1-déc.-2030	14,18
2 The Toronto-Dominion Bank	4,516%	29-janv.-2027	8,25
3 Hydro One	2,710%	28-févr.-2050	5,70
4 Highway 407	7,125%	26-juil.-2040	5,18
5 New York Life Global Funding	2,000%	17-avr.-2028	5,14
6 Metropolitan Life Global Funding	3,394%	9-avr.-2030	5,11
7 Enbridge Gas	3,510%	29-nov.-2047	4,90
8 Province of British Columbia	2,200%	18-juin-2030	4,27
9 Toyota Credit Canada	2,310%	23-oct.-2024	2,58
10 Bank of America	5,563%	15-sept.-2027	2,36
11 ORNGE Issuer Trust	5,727%	11-juin-2034	2,36
12 Great-West Lifeco	3,600%	31-déc.-2081	2,22
13 KFW	5,050%	4-févr.-2025	2,22
14 Honda Canada Finance	1,646%	25-févr.-2028	2,13
15 Royal Bank of Canada	4,256%	21-déc.-2026	2,11
16 British Columbia Ferry Services	4,289%	28-avr.-2044	2,03
17 CU INC	2,609%	28-sept.-2050	1,91
18 Coastal Gaslink Pipeline	5,857%	30-mars-2049	1,91
19 North Battleford Power	4,958%	31-déc.-2032	1,71
20 New Brunswick Highway	6,470%	30-nov.-2027	1,53
21 Peoples Trust Company	1,100%	1-juin-2025	1,45
22 Cogeco Communications	5,299%	16-févr.-2033	1,41
23 WTH Car Rental ULC	5,145%	20-août-2027	1,39
24 Enbridge Gas	3,650%	1-avr.-2050	1,28
25 Nederlandse Waterschapsbank	5,200%	31-mars-2025	1,23
Les 25 positions principales			84,53

P E M B R O K E
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières importantes concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées. Ces renseignements sont tirés des états financiers annuels audités du Fonds (excluant les renseignements au 30 juin 2024). Les informations présentées sont celles prescrites par la réglementation; il est donc normal que les totaux diffèrent, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est fondée sur la moyenne des parts en circulation durant la période et que tous les autres chiffres sont basés sur le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les états financiers intermédiaires du 30 juin 2024 ne sont pas audités.

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	CATÉGORIE A					
	30 juin	31 décembre				
	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période ¹⁾	11,63	11,21	12,75	13,34	12,85	12,59
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :						
Total des revenus	0,20	0,42	0,39	0,40	0,43	0,46
Total des charges	(0,02)	(0,05)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Profits (pertes) réalisés(e)s pour la période	-	(0,10)	(0,17)	(0,04)	0,14	(0,08)
Profits (pertes) latents(e)s pour la période	(0,12)	0,52	(1,39)	(0,55)	0,36	0,37
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ²⁾	0,06	0,79	(1,21)	(0,23)	0,89	0,71
Distributions aux porteurs de parts rachetables :						
Revenu de placement (sauf les dividendes)	(0,18)	(0,37)	(0,35)	(0,34)	(0,40)	(0,42)
Dividendes	-	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables ³⁾	(0,18)	(0,37)	(0,35)	(0,34)	(0,40)	(0,42)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période ⁴⁾	11,47	11,63	11,21	12,75	13,34	12,85

(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités ou des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période.

(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.

(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)	CATÉGORIE A					
	30 juin	31 décembre				
	2024	2022	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (\$) (en milliers de dollars) ¹⁾	42 637	29 320	27 180	31 986	32 519	33 462
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ¹⁾	3 718	2 521	2 425	2 508	2 438	2 603
Ratio des frais de gestion (%) ²⁾	0,29	0,41	0,36	0,29	0,30	0,32
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) ²⁾	0,29	0,41	0,36	0,29	0,31	0,35
Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O	S.O
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	26,83	22,25	32,13	12,16	30,64	17,66
Valeur liquidative par part (\$)	11,47	11,63	11,21	12,75	13,34	12,85

(1) Données au 30 juin ou 31 décembre de la période indiquée.

(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de part, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds a vu des frais renoncés ou absorbés pour certaines des périodes présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation peut se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.

(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'un période, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Faits saillants financiers (suite)

ACTIF NET PAR PART DU FONDS	CATÉGORIE O
	31 décembre 2018⁵⁾
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période¹⁾	12,82
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables :	
Total des revenus	0,04
Total des charges	-
Profits (pertes) réalisé(e)s pour la période	0,01
Profits (pertes) latent(e)s pour la période	(0,09)
Total de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables²⁾	(0,04)
Distributions aux porteurs de parts rachetables :	
Revenu de placement (sauf les dividendes)	-
Dividendes	-
Gains en capital	-
Remboursement de capital	-
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables³⁾	-
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période⁴⁾	-
(1) Cette information est tirée des états financiers annuels audités ou des états financiers intermédiaires non audités du Fonds	
(2) L'actif net et les distributions sont calculés selon le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est établie selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période.	
(3) Les distributions ont été versées en espèces et (ou) réinvesties sous forme de parts additionnelles du Fonds.	
(4) Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin de la période.	
(5) Les parts de catégorie O du Fonds ont été converties en parts de catégorie A le 31 janvier 2018.	
RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (selon la valeur liquidative aux fins des opérations)	CATÉGORIE O
	31 décembre 2018⁵⁾
Valeur liquidative totale (\$) (en milliers de dollars) ¹⁾	-
Nombre de parts rachetables en circulation (en milliers) ¹⁾	-
Ratio des frais de gestion (%) ²⁾	0,12
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge (%) ²⁾	0,12
Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	N/A
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	22,62
Valeur liquidative par part (\$)	-
(1) Données au 30 juin ou 31 décembre de la période indiqué.	
(2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») se calcule conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds attribuées à cette période (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services (« TPS »), l'impôt sur le revenu et les intérêts), sauf les retenues d'impôts étrangers, commissions et autres coûts de transactions, et s'exprime en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. GPPP peut, à son gré et sans en aviser les porteurs de parts, renoncer à certaines charges d'exploitation, ou les prendre en charge. Le Fonds a vu des frais renoncés ou absorbés pour certaines périodes présentées. La renonciation ou prise en charge de charges d'exploitation peut se poursuivre pour une durée indéterminée et GPPP peut y mettre fin en tout temps à sa discrétion et sans préavis.	
(3) Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions et des autres coûts d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.	
(4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère les placements du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation est élevé au cours d'un période, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus les investisseurs sont susceptibles de toucher un gain en capital imposable pendant la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.	
(5) Les parts de catégorie O du Fonds ont été converties en parts de catégorie A le 31 janvier 2018.	

FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE

Faits saillants financiers (suite)**Honoraires de gestion**

Les honoraires de gestion sont imputés directement aux porteurs de parts. Sous réserve des honoraires maximaux présentés ci-dessous, des honoraires de gestion sont imputés aux porteurs de parts en fonction de leur actif sous gestion confié sous la gestion de GPPP. Ces honoraires de gestion sont payés directement à GPPP au moyen du rachat (sans frais) d'un nombre suffisant de parts des Fonds détenus.

Actifs gérés de moins de 5 millions de dollars		
Nom du Fonds	Actifs gérés	
	Moins de 1 million de dollars	Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars
Fonds marché monétaire Pembroke	-	-
Fonds d'obligations canadien Pembroke	0,65 %	0,50 %
Fonds d'obligations de sociétés Pembroke	0,75 %	0,60 %
Fonds équilibré canadien Pembroke	1,30 %	1,00 %
Fonds équilibré mondial Pembroke	1,30 %	1,00 %
Fonds de sociétés canadiennes toutes capitalisations	1,50 %	1,50 %
Fonds de croissance canadien Pembroke	1,70 %	1,50 %
Fonds de croissance américain Pembroke Inc.	1,50 %	1,50 %
Fonds de croissance international Pembroke	1,50 %	1,50 %
Fonds concentré Pembroke – parts de catégorie A	1,50 %	1,50 %
Fonds de dividendes et de croissance Pembroke	1,50 %	1,50 %

Actifs gérés de plus de 5 millions de dollars			
Nom du Fonds	Actifs gérés		
	10 premiers millions de dollars	15 prochains millions de dollars	Plus de 25 millions de dollars
Fonds marché monétaire Pembroke	-	-	-
Fonds d'obligations canadien Pembroke	0,40 %	0,40 %	0,40 %
Fonds d'obligations de sociétés Pembroke	0,50 %	0,50 %	0,50 %
Fonds équilibré canadien Pembroke	0,75 %	0,75 %	0,65 %
Fonds équilibré mondial Pembroke	0,75 %	0,75 %	0,65 %
Fonds de sociétés canadiennes toutes capitalisations	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de croissance canadien Pembroke	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de croissance américain Pembroke Inc.	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de croissance international Pembroke	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds concentré Pembroke – parts de catégorie A	1,00 %	0,85 %	0,75 %
Fonds de dividendes et de croissance Pembroke	1,00 %	0,85 %	0,75 %

Les honoraires de gestion payés directement à GPPP par les porteurs de parts du Fonds au moyen d'un rachat de parts se sont élevés à 37 017 \$ pour la période de six mois close le 30 juin 2024.

Aux termes du programme Avantage Familial Pembroke, les avoirs familiaux de tous les membres de la famille désignés par l'investisseur seront pris en compte afin d'établir le montant des honoraires de gestion qui s'appliquent à tous les membres de la famille. Afin de profiter du programme Avantage Familial Pembroke, les membres de la famille doivent être désignés par l'investisseur sur le formulaire préparé à cet effet par GPPP et doivent être approuvés par GPPP avant qu'une réduction des honoraires de gestion ne s'applique. Les honoraires de gestion sont déterminés en fonction des actifs gérés par GPPP et Pembroke.

L'entièreté des honoraires de gestion ont été utilisés par le Gestionnaire pour payer les coûts reliés à la gestion du portefeuille de placements, à la fourniture d'analyses de placement et de recommandations, à la prise de décisions de placement, et à la fourniture d'autres services. Pour la période close le 30 juin 2024, aucun des honoraires de gestion reçus par le Gestionnaire n'ont été utilisés pour régler des commissions ou d'autres formes de rémunération de courtiers (collectivement les « coûts reliés à la distribution ») payées à des courtiers inscrits ou à des contrepartistes pour des parts du Fonds achetées et détenues par les investisseurs.

P E M B R O K E
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN PEMBROKE

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation et les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux dans lesquels le Fonds peut investir. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

P E M B R O K E
G E S T I O N P R I V É E D E P L A C E M E N T

150, rue King Ouest, bureau 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9, Canada
Tél. 416 366-2550 800 668-7383 Téléc. 416 366-6833

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4, Canada
Tél. 514 848-0716 800 667-0716 Téléc. 514 848-9620

Gestion privée de placement Pembroke Ltée
est courtier en fonds d'investissement et gestionnaire des fonds Pembroke.
Canso Investment Counsel Ltd. est conseiller en placements.

Service de garde : RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
Registres des documents du porteurs de parts fournis par RBC Services aux investisseurs et de trésorerie
Audit annuel : Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.